



Opération de
Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2019

INTRODUCTION

La première Opération de Développement Rural, approuvée par le Gouvernement wallon le 13 septembre 2007, est arrivée à échéance le 13 septembre 2017. S'en est suivie la rapide volonté communale de lancer une seconde Opération de Développement rural, amorcée en 2018.

Notons que deux conventions déjà octroyées par la DDR en faveur de deux projets du premier PCDR sont restées ouvertes en fin de cette première ODR :

- La seconde phase du projet 1.1 relative à la revalorisation du centre de Louveigné, en collaboration avec le SPW-DGO Routes et Bâtiments. Il est prévu à cet effet de relancer une réunion de concertation entre la Commune, la DGO1 (Routes et Bâtiments) et la DGO3 (Développement rural) afin de savoir ce qu'il advient de l'accord de principe donné en 2008 par la SPW-DGO1.
- Le projet 1.1 relatif à l'aménagement convivial du centre de Damré en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont, en collaboration avec le CGT. Il est prévu à cet effet que la DDR relance la concertation avec le CGT afin de savoir ce qu'il advient de son accord de principe donné en 2017.

En 2018 et 2019, le GREOVA a poursuivi son travail quant à ses missions pour cette seconde opération de développement rural : Auteur de programme et Organisme accompagnateur. L'analyse socio-économique a été présentée à la population en juillet 2018 et les parties 2 et 3 du nouveau PCDR ont ainsi pu suivre (Consultations citoyennes et Diagnostic Partagé) début 2019. La nouvelle CLDR s'est réunie pour la première fois en juin 2019 et quatre groupes de travail thématiques ont vu le jour en septembre 2019. Actuellement, ces groupes se rassemblent toujours afin de définir les futurs projets de la Commune.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION **TERMINEE**

1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0		Prévoir un soutien pour l'entretien des salles de Fraiture et Florzé		Commune
Lot 0		Aménager une place à Hautgné		Commune
Lot 0		Mise à disposition d'un local pour l'ONE		Un local, dans le centre de Sprimont, a été attribué à l'ONE
Lot 0		Prévoir un Conseil communal des jeunes		Le 1 ^{er} conseil communal des jeunes s'est tenu début 2010 (réunion mensuelle)
Lot 0		Rénover les anciens vestiaires du hall omnisports		
Lot 0		Organiser une journée des "aplovous"		Une fois/an depuis 2009 avec remise d'un DVD présentant la Commune aux participants.
Lot 0		Prévoir un accès Internet pour tous dans les bibliothèques de (Louveigné) et Banneux		
Lot 0		Continuer à développer la promotion des produits de terroir		Cela se fait via le Greova et la Maison du Tourisme
Lot 0		Placer des panneaux avec les offres d'emploi des sociétés d'Intérim à l'Administration communale		Bureau ALE et création de la cellule emploi Création d'un site internet <i>Emploi-Formation en OVA</i> en collaboration avec le GREOVA
Lot 0		Réaliser des toutes-boîtes d'information sur les cours de promotion sociale à plus grande échelle, en Ourthe-Amblève		Information donnée par voie de presse
Lot 0		Améliorer l'entretien des ruisseaux et rivières		Collaboration avec 3 Contrats rivières
Lot 0		Faciliter l'élimination des déchets verts pour les villages isolés et les personnes qui ne peuvent se déplacer en voiture		

Lot 0	Fiche 3.6 réalisée au ¾ à titre de lot 0	STINVAL Rénovation de la fontaine et aménagement de ses abords		Commune
Lot 0	Fiche 3.7 réalisée à titre de lot 0	Sprimont (Chanxhe) – Développement du RAVeL 5 de l’Ourthe et de sa liaison avec l’Amblève		Octroi d’un subside provincial à la commune d’Aywaille pour le lancement d’une étude de faisabilité
Lot 0		Améliorer les relations "agriculteurs – non agriculteurs" par une information sur l’agriculture		Organisation par des agriculteurs de « ferme-ouverte »
Lot 0		Réaliser un maillage de sentiers inter villages		Les travaux du dossier PICVerts Florzé-Sprimont sont terminés.
Lot 0		Favoriser le co-voiturage		Le Projet « covoit’stop » a démarré
Lot 0		Améliorer la signalisation du zoning de Cornemont		Le MET a accepté de mettre une signalisation à la sortie de l’autoroute. Il reste encore à améliorer la signalisation à l’intérieur du zoning.
Lot 0		A Banneux-apparitions, retracer des aires de stationnement destinées aux personnes à mobilité réduite		Commune
Lot 0		Améliorer la signalisation touristique		Signalisation des promenades avec entretien permanent – réalisation par les services communaux.
Lot 0		Améliorer la collaboration entre le secteur touristique et le secteur culturel		
Lot 0		Pose d’une stèle commémorative à Hotchamps		
Lot 1	1.2	Wachiboux : aménagement de crapauducs accompagné d’un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser		Réalisé via un subside du Développement Rural – DGO3
Lot 3	3.3	HORNAY Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l’entité		Dans le cadre d’un lotissement construit par une société privée, une convention a été passée par la Commune et cette société afin de permettre à des Sprimontois, selon des conditions strictes, d’acheter à des conditions préférentielles.
Lot 1	1.1 (phase 1)	Louveigné : Revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village		24 mars 2017 : réception provisoire des travaux de la 1 ^{re} phase

2. Tableau des projets ENCORE en cours

Priorité PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	1.1 (phase 2)	Louveigné : Revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village	<p><u>Montant de départ (projet complet):</u> <u>SPW-DGO1</u> : 949.688,00 € <u>Développement rural</u> : 962.668,00€ arrondi à 1.000.000,00 € <u>Infrasport</u> : 90.750,00€ <u>Commune</u> : 263.354,00€</p> <p><u>Ces montants ont été adaptés vu la scission du projet en deux phases (le SPW n'intervient pas) et le développement de la partie « aire multisports » subsidiée par Infrasport.</u></p> <p>L'estimatif du projet pour la « 1^{re} phase » = 959.846,75 € TVAC</p> <p>- Partie Développement rural (parking + chemin d'accès) : 660.619,94 € (subsidiable à 80% soit pour un montant estimé de 528.495,95 €)</p> <p>- Partie Infrasport (plaine Multisports) : 299.226,81€ TVAC (subsidiable à 85% dans le cadre du programme « sport de rue » soit pour un montant estimé de 254.342,79€ TVAC)</p> <p>- Partie commune : estimée à 177.008,01€ TVAC</p>		<p><u>2015 :</u></p> <p>Partie Développement rural = lot 1 du marché de travaux (première phase aménagement d'une voirie piétonne, parking de 75 places, dépose minute et jeux pour les enfants – fiche projet approuvée par le ministre)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 02/06 : attribution du marché à l'entreprise ABTECH par le Collège communal pour le montant de 488.617,92 € TVAC • 29/09 : approbation de l'attribution du lot 1 par M. le Ministre René COLLIN. Subside provisoire (sur base de la soumission retenue augmentée des frais d'honoraires et de CSS) = 436.653,90 € TVAC • 02/10 : notification et commande des travaux • 19/10 : début des travaux du lot 1 <p><u>2016 :</u></p> <p>Lot 2 (aire multisports) du marché, subsidié par Infrasport notifié à l'entreprise LESUCO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la première phase (aménagement parking et plaine multisports). <p><u>24 mars 2017</u> : réception provisoire des travaux de la 1^{re} phase Rem : travaux deuxième phase à réaliser en concertation avec le SPW-DGO Routes et Bâtiments (gestionnaire de la voirie principale) - pas encore à l'ordre du jour.</p>

					<ul style="list-style-type: none"> - La seconde phase du projet 1.1 relative à la revalorisation du centre de Louveigné, en collaboration avec le SPW-DGO Routes et Bâtiments. Il est prévu à cet effet de relancer une réunion de concertation entre la Commune, la DGO1 (Routes et Bâtiments) et la DGO3 (Développement rural) afin de savoir ce qu'il advient de l'accord de principe donné en 2008 par la SPW-DGO1.
Lot 1	1.4	DAMRE Aménagement convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS), visant la dynamisation du secteur touristique avec le Centre d'Interprétation de la Pierre	242 728 € Réévaluation en 2017 : 636.553,75 €	CGT (Chemin De Fer de Sprimont reconnu comme organisme touristique par le CGT) Développement rural Commune	<p><u>2016</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23/03 : actualisation et approbation du nouvel estimatif de la fiche-projet par la CLDR • 18/04 : fiche-projet transmise au Ministre <p><u>2017</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31/01 : rencontre entre le CGT, la Commune et l'Administration régionale pour connaître la répartition des postes subsidiables par le CGT et par le Développement rural. • 11/09 : signature de la convention-exécution (intervention du Développement rural : 68.302,08 €) <p>La commune est dans l'attente de la décision du CGT quant à la prise en charge financière du reste du dossier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet 1.1 relatif à l'aménagement convivial du centre de Damré en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont, en collaboration avec le CGT. Il est prévu à cet effet que la DDR relance la concertation avec le CGT afin de savoir ce qu'il advient de son accord de principe donné en 2017.



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2019

¹ Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	7 juillet 2000 + 21 décembre 2016
Approbation du PCDR par le Conseil communal	23 février 2007
Présentation en CRAT	10 mai 2007
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	13 septembre 2007
Durée de validité du PCDR	10 ans
Convention en cours :	Fiche-projet 1.1 – 1.4

2. Les réunions de la CLDR en 2019

La CLDR s'est réunie une seule fois au cours de l'année 2019 au vu de la nouvelle ODR lancée. Le PV de cette réunion est annexé à ce rapport.

CLDR plénière du 20 juin 2019

Lors de l'unique réunion de la CLDR en 2019 et première réunion pour cette seconde Opération de Développement rural, les agents de développement ont présenté le Diagnostic partagé de la Commune ainsi que les défis et objectifs pour ce nouveau PCDR. S'en est suivi une présentation des futurs groupes de travail et une séance de questions/réponses.

3. Initiatives de la CLDR

La CLDR s'est réunie une seule fois durant l'année 2019 afin que les membres fassent connaissance et que les groupes de travail soient établis. Cette réunion a marqué un nouvel avancement dans cette seconde Opération de Développement Rural.

4. Etat d'avancement des projets en convention

Concernant la **seconde phase de la fiche-projet 1.1 « Revalorisation du centre de Louveigné » (1ère convention)**, qui concerne les travaux à réaliser en collaboration avec le SPW – DGO Routes et Bâtiments, il a été convenu avec M. J.-F. COLLIN lors d'un comité d'accompagnement, d'organiser prochainement une réunion de concertation entre la Commune, le GREOVA, le **DGO1** et la DGO3.

Concernant la **fiche-projet 1.4 « Aménagement convivial du centre de Darné en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont » (3ème demande de convention)**, lors du comité d'accompagnement du mardi 19 juin 2018, et malgré la signature d'une convention-exécution entre la Commune et la DGO3 en juillet 2017, la Commune n'avait toujours pas reçu l'accord du CGT quant à la prise en charge financière des aménagements liés aux voies ferrées. M. J.-F. COLLIN s'était alors proposé de contacter le **CGT** afin d'apporter des précisions quant à l'évolution de ce dossier.

5. Perspectives pour 2020

La CLDR se rencontrera plusieurs fois au cours de l'année 2020 afin de débattre sur les projets/idées de projets élaborés lors des rencontres des groupes de travail.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
 OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE SPRIMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PV de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Le 20 juin 2019 à 20h00

(Salle du Conseil Communal - Administration communale de Sprimont)

Membres de la CLDR : présents (P), absents (A) ou excusés (E)

Président			
P	Luc DELVAUX	A	Pascale UMMELS
Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
P	Jean-Luc BOZET	P	Emmanuel GATHY
A	Laure MALHERBE	A	Daniel COLIENNE
P	Hubert BROERS	A	Michel BEAUFAYS
Citoyens membres			
Effectifs		Suppléants	
P	Claude ANCION	P	Bruno KHUAT DUY
P	Dimitri BAILLIEN	P	Yvon CROSSET
E	Nicolas CAHAY	P	Pierre DYCKMANS
P	Alfred DEBARSY	E	Marie-Françoise JACOT
P	Christiane DELMAL	P	Sylvie VERPOORTEN
P	Raphaël DEPOSSON	P	Patrick BROCHARD
A	Anne DUMOULIN	P	Alain HENRY de HASSONVILLE
E	Foyer Culturel	P	Yvette SEPULCHRE
P	Sylvie HILGERS	P	Pierre DUCHATELET
P	Christine JAMINON	P	Philippe UBAGHS
E	Willy LEGROS	A	Marc DUCHENE
P	Alphonse PIQUERAY	P	Didier THONON

Employée administrative référent PCDR	
P	Anne-Françoise DELVILLE
Agents PCDR du GREOVA	
P	Alix EVRARD
P	Isabelle DALIMIER
P	Maud LACASSE

Objet de la réunion

M. DELVAUX introduit la première réunion de la CLDR et souhaite la bienvenue à tous les membres. Nous entrons dans une seconde ODR (Opération de Développement Rural) : la présentation de l'analyse socio-économique (partie 1 du PCDR) et le Diagnostic Partagé (partie 3 du PCDR) ont été présentés et expliqués à l'ensemble de la commune durant les consultations citoyennes organisées en juin 2018 et février 2019. La partie 2 du PCDR a été établie durant la première partie (juin 2018) puisqu'il s'agit du retour de la population suite à l'analyse de la Commune (atouts-faiblesses). La partie 4, objet de ce jour, consiste à expliquer les objectifs de développement qui serviront de base pour les prochaines années.

Ordre du jour et déroulement de la réunion

1. Présentation des participants

Tour de table et présentation des membres de la CLDR.

2. Présentation du diagnostic partagé de la Commune de Sprimont par les agents de développement du GREOVA

Le PowerPoint présenté à la réunion est en ligne sur le site www.pcdr.be.

3. Présentation du tableau « Défis et Objectifs de développement du PCDR »

Ce tableau a été réalisé par les agents de développement sur base du diagnostic partagé établi pour la commune de Sprimont (*en pièce jointe du PV*).

Les trois grands défis pour la Commune sont :

- Identité : Sprimont souhaite préserver ses paysages et son côté rural tout en étant une Commune moderne, dynamique et tournée vers l'accueil des jeunes ;
- Connectivité : Sprimont souhaite être connectée et intégrée vis-à-vis des citoyens, des villages, des communes voisines, des associations, etc. Il est important de rappeler que les projets PCDR transcommunaux peuvent-être subsidiés jusqu'à 90%.
- Attractivité : Sprimont souhaite être attractive à tous niveaux et attirer un tourisme vert, diffus pour développer l'ensemble de ses attraits.

Les objectifs de développement sont plus précis et ont été imaginés suite au Diagnostic Partagé de la Commune. Ils reflètent la demande de la population. Attention, les citoyens présents aux différentes réunions citoyennes étant peu nombreux, ces objectifs ne sont pas totalement fermés ; les projets qui découleront des groupes de travail peuvent s'écarter légèrement des objectifs mais doivent

répondre aux défis. A titre d'exemple, le circuit-court et la transcommunalité n'ont pas été beaucoup abordés lors des réunions en juin 2018, pourtant ce sont des sujets qui intéressent de plus en plus de monde et qui sont facilement justifiables dans un PCDR.

4. Définition des Groupes de Travail (GT) selon les grandes thématiques

- Tourisme et Patrimoine ;
- Economie ;
- Environnement, Cadre de vie et Mobilité ;
- Vie socio-culturelle et associative.

Ces groupes commenceront, de manière individuelle, à partir de septembre. Au début, il s'agira surtout d'imaginer des projets pour la Commune, de se renseigner sur la faisabilité et d'imaginer le rouage. Au fur et à mesure où les projets se préciseront, il se peut que des groupes se rejoignent car ils atteignent le même but (par exemple : si vous souhaitez développer une promenade balisée proche du centre de Sprimont, il s'agit aussi d'attirer le tourisme dans les magasins et les restaurants du centre – environnement, tourisme, économie). Les projets seront présentés à la CLDR et cette dernière votera pour les projets qui entreront dans les lots 0, 1, 2 et 3 du PCDR.

Il est nécessaire de rappeler que l'inscription aux groupes de travail est libre : vous pouvez participer à toutes les réunions ou sélectionner en fonction de vos envies, de vos centres d'intérêts. Un citoyen peut également être membre de la CLDR et membre d'un ou plusieurs groupe(s). Cette option est privilégiée car elle permet de défendre soi-même ses projets lors des réunions CLDR.

Lorsque les projets seront précis, ils seront classés selon les différents lots du PCDR : 0, 1, 2 et 3. Ce classement s'effectue selon le programme de réalisation, le coût des projets et les montants subsidiés.

Même si de beaux projets tenant à cœur aux membres de la CLDR sont en lot 1, ils ne se réaliseront peut-être pas au vu des finances de la Commune, de l'actualité à ce moment, des opportunités, etc. L'objectif n'est pas de baisser les bras avant le début de l'élaboration des projets mais de ne pas y croire trop vite, au risque d'être déçu. La Commune a un budget à respecter et ne peut se permettre des dépenses folles même si les projets sont plus qu'utiles à la société.

5. Questions-réponses sur les points suivants :

Le PCDR

C'est un processus de participation citoyenne ; les projets PCDR s'intègrent dans une réflexion stratégique à court, moyen et long terme dans le cadre d'un plan global de développement ; ils font l'objet d'un co-financement avec les différents pouvoirs subsidiaires (Développement Rural, Infrastructures, Commissariat Général du Tourisme, Espaces verts, Patrimoine, etc.). Chaque projet est analysé et est divisé entre ces différents pouvoirs en fonction de leurs champs d'actions. Ces subsides peuvent aller jusque 90% pour des projets transcommunaux. Pour les projets communaux, il s'agit de 80% maximum.

CLDR et CCATM

La CCATM se concentre sur l'aménagement du territoire et sur la mobilité. Elle a également pour objet d'analyser certaines demandes de permis (écarts, dérogations) ; l'avis de la CCATM est intégré dans le dossier de demande de permis à introduire au Service de l'urbanisme.

La CLDR, quant à elle, se concentre sur l'aspect rural de la Commune. La mobilité peut entrer en compte mais de manière minime. Nous pouvons citer l'exemple d'Aywaille qui rénove actuellement son centre de manière conviviale et qui intègre des modifications au niveau de la mobilité.

Attention, la Commune, via ses différentes commissions, ne peut intervenir que sur des routes/propriétés communales.

Un membre de la CLDR, agriculteur et forestier souligne le fait que Sprimont est considéré comme une commune rurale et qu'il est le seul représentant de ce secteur d'activité.

Les Groupes de travail

Les membres de la CLDR et les citoyens seront invités à participer aux différents groupes de travail par différents moyens. Tout d'abord, un mail sera envoyé à toutes les personnes qui ont participé aux réunions citoyennes de juin 2018 et février 2019. Ensuite, un article paraîtra dans le prochain bulletin communal. Ces groupes débuteront en septembre et connaîtront des évolutions individuelles en fonction de l'avancée de chacun. Dans quelques mois, certains groupes se rassembleront en fonction des projets choisis. A chaque rencontre, les groupes recevront un PV, il n'est, dès lors, pas obligatoire d'être présent à toutes les réunions.

Questions de sécurité et de mobilité

M. L. DELVAUX précise que la Commune ne peut pas intervenir sur les routes régionales ; néanmoins, de nombreuses actions sont réalisées chaque année en parallèle au PCDR et cela dans tous les secteurs ; par exemple, Mme DOCTEUR (SPW, Mobilité et Infrastructures) effectue deux fois/an un tour de la commune et sur base de son PV, des dispositions sont prises. M. L. Delvaux précise aussi que un radar préventif mobile « *nouvelle génération* » à l'énergie solaire a été acquis.

M. A. DEBARSY, commissaire, expose la problématique difficile de la mise en place d'un passage pour piétons rue du Centre qui n'est pas autorisé par le SPW alors que les conditions semblent favorables à cette installation. M. ANCIEN répond à cette intervention en signalant que plusieurs demandes ont été émises pour la mise en place de ce passage mais qu'il n'a jamais obtenu de réponse positive au vu des distances demandées (excessives).

Première ODR

Mme A. EVRARD informe les membres de la CLDR que la deuxième ODR ne va pas combler les manques de la première. Dans le cadre de la première ODR, des projets ont été réalisés en lot 0 (projets demandant peu de moyens financiers) et d'autres en lot 1 (projets réalisés avec l'aide d'un financement du Développement rural). Il est important de noter que le premier PCDR a été approuvé il y a 10 ans et que les besoins de la Commune ont changés.

Quelques exemples de projets réalisés en lot 0 :

- Local ONE ;
- Journée d'accueil des nouveaux citoyens (2009);
- Conseil communal des Jeunes (2010).

Les projets de la première ODR :

- Revalorisation du centre de village de Louveigné (le projet est toujours en cours : il reste 500.000 € pour l'aménagement du centre qui attend l'acceptation du projet par le SPW) ;
- Aménagement d'une plaine multisports (subside Infraspports) ;

- Crapauduc à Wachiboux ;
- Aménagement du centre de Damré et liaison du CIP et du CFS (en attente du CGT pour le prolongement de la ligne).

La réunion se clôture à 22h.